



« Coordination de la  
société civile d'Arlet »

**Niger**

# « MAI-MAGANA »

## INDUSTRIES EXTRACTIVES :

### URANIUM, BONHEUR OU MALHEUR DES PEUPLES ?



BULLETIN D'INFORMATION DE L'ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET LE BIEN-ÊTRE (Aghirin'Inan)

« Sponsorisé par la Fondation Rosa Luxemburg Stiftung de la RFA. Ces publications, ou extraits, peuvent être utilisés par n'importe qui gratuitement à condition qu'il fasse référence à la publication d'origine ». « Le contenu de la présente publication relève de la responsabilité exclusive d'Aghirin'Inan et ne reflète pas nécessairement la position de l'ONG »

« L'exploitation et la gestion des ressources naturelles et du sous-sol doit se faire dans la transparence et prendre en compte la protection de l'environnement, du patrimoine culturel ainsi que la préservation des intérêts des générations présentes et futures » (Constitution du Niger article 149).

N°06 - Septembre 2018

**A QUI PROFITENT  
LES CONTRATS  
SECRETS D'AREVA  
AVEC LE NIGER ?**



## Cure salée 2018

La contribution de la femme à la  
résilience des sociétés pastorales  
au Niger du 14 -16 septembre à  
Ingall



Notre bulletin d'information poursuit son petit bout de chemin pour la deuxième année et au troisième trimestre 2018, sept numéros ont été édités. Notre équipe de rédaction considère que de zéro expérience, elle a su apporter sa contribution pour éclairer les nigériens et le reste du monde sur l'aventure de l'exploitation de l'uranium et les autres ressources naturelles au Niger. Notre bulletin d'information « Mai-Magana » restera la meilleure trace des générations présentes pour les générations futures, si non les générations actuelles n'ont laissé aucune explication sur l'épuisement des ressources naturelles sans résultats positifs sur le développement durable des zones exploitées de notre pays. Pour illustrer nos propos faisons juste référence à cette déclaration du ROTAB : « Le réseau des organisations pour la transparence et l'analyse budgétaire ROTAB Publiez Ce Que Vous Payez Niger a appris avec indignation les conclusions du conseil des ministres du vendredi 22 juin 2018 au titre du Ministère des mines, point 7.3 relatif à « un projet de portant modification de l'ordonnance n°93-16 du 02 mars 1993 portant loi minière. Le présent projet de loi a pour objectif de consacrer l'exonération à la base de la TVA pour les produits miniers destinés à l'exportation par la modification de l'article 93 (nouveau) de l'ordonnance n°93-16 du 02 mars 1993, portant loi minière. » Par cet acte dit le ROTAB, le gouvernement de la

république du Niger vient d'accorder une fois de plus des cadeaux fiscaux, aux compagnies minières dont la plus importante est Areva devenu ORANO aujourd'hui. Est-ce réellement un cadeau ou bien le choix entre se suicider ou mourir ? Exploitation des ressources naturelles, bonheur ou malheur des peuples ?

Dans cette atmosphère, notre réflexion se fixe aussi sur les questions environnementales notamment le changement climatique avec ces pluies volantes au Niger ou dans cette zone d'exploitation minière d'uranium et de charbon les inondations ont fait plusieurs victimes en vies humaines, des cultures vivrières entières, des animaux emportées, des habitations effondrées à Agadez, Iferouane, Tabetot, Dabaga, Ingall. De cette fierté de voir une pluie abondante tomber se mêle ce gout de désespoir et de découragement pour certains. Décidément la saison pluvieuse a changé au Niger et ce changement ira jusqu'où ? Qu'est ce que l'exploitation des ressources naturelles va apporter pour soulager le drame que vivent les populations de la région ? De cette longue et difficile aventure de l'exploitation de l'uranium dans le nord Niger, s'est mêlée l'autre aventure non moins périlleuse de l'immigration clandestine. La ville minière d'Arlit est l'un des derniers verrous vers l'inconnu, vers la mort pour certains mais cela ne décourage pas les migrants, tous les jours ils arrivent du Sud, des bus entiers les amènent et les ramènent, un cercle vicieux. Croyez vous qu'il y a aujourd'hui un lien entre cette migration et l'exploitation des ressources naturelles au Niger ? En Afrique ? En tout cas nous sommes fortement et sérieusement inquiet sur les conditions de vie de ces migrants dans le centre d'accueil de l'OIM d'Arlit et c'est pour sa que notre bulletin en parle. En attendant, l'uranium nigérien lui n'a aucun problème pour migrer vers l'Europe, c'est sa « le gagnant gagnant ou gagnant perdant » ?.

Bonne lecture à toutes et tous.

Rhamar Ilatoufegh

**AVIS À NOS LECTEURS :**

**CETTE TRIBUNE EST LA VÔTRE !**

**N'HÉSITÉZ POINT !**

**ENVOYEZ NOUS VOS ÉCRITS !**

**PROFITEZ DE NOS COLONNES !**

**MAÏ MAGANA, LE JOURNAL QUI LIBÈRE LA PAROLE !**

# A QUI PROFITENT LES CONTRATS SECRETS D'AREVA AVEC LE NIGER ?



conventions minières, elles ont été approuvées en Conseil des ministres. Areva et l'Etat du Niger sont donc en accord sur ce point. »

Le porte-parole du ROTAB, Ali Idrissa rétorque : « l'accord de partenariat stratégique a certes été publié au Journal Officiel mais ce document politique ne peut remplacer la publication des détails fiscaux du renouvellement des conventions minières, conformément à la loi nigérienne. L'article 150 de la Constitution nigérienne stipule que « Les contrats de prospection et d'exploitation des ressources naturelles et du sous-sol ainsi que les revenus versés à l'Etat, désagrégés, société par société, sont intégralement publiés au Journal Officiel de la République du Niger. » Or, ce n'est toujours pas le cas. »

Areva a réussi à faire prolonger des exonérations existantes d'impôts et de taxes et à en obtenir d'autres

Quel est alors l'enjeu qui se dissimule derrière ces nouvelles conventions minières ? Obtenir d'Areva une contribution plus élevée pour le Niger. Elle s'élevait à 106 millions d'euros en 2012, selon une note publiée en juillet par l'association de solidarité internationale Oxfam France et le ROTAB. Mais le détail de l'accord de partenariat stratégique révèle qu'Areva a réussi à faire prolonger des exonérations existantes et à en obtenir d'autres. Ainsi une partie des bénéfices de l'industriel est toujours exemptée de l'impôt sur les sociétés. De plus, Areva ne verse toujours pas de droits de douane et est dispensé de taxes sur les carburants.

La société française a même convaincu le gouvernement nigérien de l'exonérer de TVA. Une dispense qui a le don d'irriter le représentant du ROTAB Ali Idrissa, qui dirige par ailleurs le média indépendant Labari : « La TVA qu'Areva refuse de payer au Niger se chiffre « seulement » entre 10 et 15

ENQUETE. Plus d'un an et demi après l'expiration des conventions qui liaient Areva au Niger pour l'exploitation de mines d'uranium, les nouvelles conventions minières n'ont toujours pas été publiées par le gouvernement nigérien malgré l'annonce d'un accord en mai 2014. Areva paye-t-il désormais plus d'impôts sur ses activités au Niger ? Les populations près des mines d'uranium en profitent-elles ? La situation sociale, sanitaire et environnementale dans la région où Areva exploite le métal radioactif ne s'est en tout cas pas amélioré.

Depuis 2006 le Niger cherche à reprendre le contrôle de ses ressources naturelles et à obtenir des retombées financières plus importantes de l'exploitation du minerai nigérien par Areva. L'entreprise française exploite l'uranium nigérien depuis près de 45 ans et ne versait au Niger qu'une redevance de 5,5 % jusqu'en 2014, tout en bénéficiant d'importantes exonérations de taxes. Pourtant au Canada et au Kazakhstan où Areva exploite la majorité de son uranium, le groupe s'acquittait d'une redevance de 10 à 12 % au Canada jusqu'en 2013, alors que la redevance monte à 18,5 % au Kazakhstan. Environ 10 à 15 % du combustible utilisé dans les centrales nucléaires françaises est actuellement fabriqué à partir de l'uranium nigérien. En 2014, Areva a extrait au Niger 32 %

de la totalité de l'uranium qu'elle a produit dans le monde.

« L'accord entre Areva et le Niger de mai 2014 n'a pas de valeur juridique. » Le contrat d'exploitation entre le 4ème producteur mondial d'uranium et ce pays parmi les plus pauvres au monde s'est achevé le 31 décembre 2013. Depuis les négociations pour les nouvelles conventions minières se poursuivent dans la plus grande opacité, ce que dénoncent régulièrement plusieurs associations nigériennes issues de la société civile, en particulier le ROTAB (Réseau des organisations pour la transparence et l'analyse budgétaire). Pourtant, un « accord de partenariat stratégique » a bien été signé en mai 2014, qui devait précéder le renouvellement des conventions. Mais pour le ROTAB, l'accord n'a pas de valeur juridique, seule la publication des conventions minières compte sur ce plan.

Un avis qui n'est pas partagé par Areva : « L'accord de partenariat stratégique a force juridique et a fait l'objet d'une publication au Journal Officiel du Niger en juin 2014. Selon cet accord, nous appliquons désormais la loi minière nigérienne de 2006, ce qui se traduit par une augmentation de la fiscalité des sociétés et donc des retombées pour le Niger. », a déclaré au Journal de l'énergie un porte-parole de l'entreprise. Concernant les





millions d'euros par an, un montant minime pour l'entreprise mais un revenu budgétaire supplémentaire qui représente près de 6 % du budget de l'éducation nationale au Niger et permettrait de scolariser 200.000 enfants de plus. »

Selon Oxfam, Areva continuerait à payer la même redevance qu'avant l'accord

Et qu'en est-il de la redevance sur les bénéfices de l'industriel français ? Les nouvelles conventions doivent permettre l'application de la loi minière de 2006, qui prévoit une taxe sur le chiffre d'affaires proportionnelle aux bénéfices (5,5 %, 9 % et 12 %). Un jeu de dupes pour Martin Willaume, chargé des industries extractives à Oxfam France : « Si Areva respecte désormais les clauses prévues dans la loi de 2006, les taux supérieurs de la redevance progressive (9 et 12 %) ne s'appliqueront jamais avec le niveau des prix actuels de l'uranium et la redevance restera donc limitée à 5,5 % au cours des prochains mois. »

S'il n'a pas permis de faire la lumière sur les nouveaux contrats d'exploitation ni sur les taxes exigées par le gouvernement nigérien, cet accord décrié a permis d'augmenter la contribution d'Areva au développement du Niger : financement d'un tronçon de la « route de l'uranium » (90 millions d'euros), programme de développement agricole (17 millions d'euros), embauche de cadres nigériens et construction d'un immeuble pour abriter les sociétés minières (10 millions d'euros). Mais selon le représentant du ROTAB, le financement de la route, qui permet à Areva d'acheminer par camion l'uranium extrait des mines du Niger au Bénin, ne couvre pas le tiers du budget nécessaire à sa réfection. Interrogé à ce sujet, un représentant d'Areva s'exclame : « Vous trouveriez ça normal en France qu'un industriel paye les routes qu'il emprunte ? » En échange de cette participation au développement du Niger, Areva a obtenu le gel de l'ouverture de la mine nigérienne d'Imouraren où 80 % des salariés ont été licenciés en 2015. Cette mine qui constitue pour Areva « un des gisements les plus importants au niveau mondial » n'est actuellement pas rentable à cause de la faiblesse du marché mondial de l'uranium.

Areva va licencier plus d'une centaine de salariés de sa filiale Somaïr

En attendant, l'exploitation des deux principaux gisements

d'uranium se poursuit dans le nord-ouest du pays, à Arlit par deux sociétés majoritairement contrôlées par Areva (la Somaïr et la Cominak). Mais Areva y entretient un climat social délétère depuis la signature de l'accord avec le Niger. Selon le syndicat majoritaire de la Somaïr (Synamin), le groupe nucléaire français y a congédié à tour de bras les sous-traitants à la fin 2014. Pour Moussa Sallah, représentant syndical : « Plus de 400 salariés ont été licenciés sans droits. » En avril 2015 une grève des salariés a éclaté à la Somaïr. « La Somaïr ne veut pas verser des primes liées aux objectifs financiers atteints en 2014. », a commenté un représentant de la Synamin La situation continue à se dégrader. Areva s'apprête le 31 juillet à licencier plus d'une centaine de salariés de sa filiale Somaïr pour « raisons économiques », selon nos informations.

Les travailleurs nigériens d'Areva payent au prix fort l'accord avec le Niger

S'agit-il pour Areva de répercuter sur ses travailleurs nigériens les modestes exigences financières du Niger ? Areva a déprécié en 2014 sa filiale Somaïr d'un montant de 25 millions d'euros et donne comme explication « une hausse des coûts de production, en lien entre autres avec l'application en 2014 de la loi minière de 2006 au Niger. »

« Les choses ont empiré depuis la signature de l'accord entre Areva et le Niger » a confié au Journal de l'énergie Almoustapha Alhacen, le représentant d'Aghirin'man, une ONG nigérienne de défense de l'environnement et de développement économique basée à Arlit. Pour M. Alhacen qui a travaillé 37 ans chez Areva à la Somaïr, la compagnie française fait des économies en remplaçant les salariés par des sous-traitants. Un salarié des mines exploitées par Areva au Niger bénéficie de nombreux avantages par rapport à un travailleur nigérien moyen. Ainsi un conducteur d'engin ou un soudeur salarié par Areva gagne 700.000 francs CFA par mois (plus de 1.000 euros par mois), est logé, bénéficie gratuitement de l'eau et de l'électricité et de soins médicaux pour sa famille et lui-même. A compétences égales, un sous-traitant gagne 50.000 francs CFA par mois (76 euros) et ne dispose d'aucun des avantages du salarié Areva. Selon la Banque mondiale, le revenu national brut par habitant au Niger s'élevait à 430 dollars par an en 2014.

Le porte-parole d'Aghirin'man estime que « les habitants

d'Arlit sont toujours privés des retombées de l'exploitation de l'uranium nigérien. » Son association sonne l'alarme sur l'approvisionnement en eau et en électricité des 140.000 habitants de la ville d'Arlit, créée ex-nihilo au début des années 1970 du fait de l'activité minière du groupe français. Les salariés d'Areva et leurs familles résident dans des cités minières (environ 10.000 personnes) et les plus démunis (près de 130.000) vivent dans la ville « induite ». Or l'eau et l'électricité sont réservées en priorité aux activités d'Areva et aux cités des salariés, les populations locales doivent se contenter de la portion congrue. Selon Aghirin'man, Areva utilise environ 27.000 mètres cubes d'eau par jour pour ses activités minières et la ville de 130.000 habitants en reçoit un peu plus de 2.000 mètres cubes. « Les écoles n'ont pas d'eau, les dispensaires n'ont pas d'eau, des robinets de la ville restent plusieurs mois sans une goutte d'eau pendant qu'Areva pompe gratuitement des millions de mètres cubes d'eau puisés dans une nappe fossile. », proteste Almoustapha Alhacen.

L'accès à l'électricité est tout aussi inéquitable. C'est une centrale à charbon d'une entreprise d'Etat nigérienne qui produit l'électricité nécessaire au fonctionnement des mines exploitées par Areva. La SONICHAR fournit 20 mégawatts (MW) aux filiales d'Areva et seulement 0,5 MW à 90 % des habitants d'Arlit. Résultat : l'électricité est coupée la plupart du temps dans la ville. Les filiales d'Areva possèdent pourtant à Arlit des groupes électrogènes qui ne servent pas mais refusent de les utiliser pour alimenter les populations en électricité, selon le président de l'ONG Aghirin'man.

« Les habitants d'Arlit sont exposés à la radioactivité par la boisson, les matériaux de construction, les poussières radioactives et le radon. »

Si les populations d'Arlit bénéficient très peu des ressources dont dispose Areva, en revanche elles subissent pleinement les risques et les impacts des pollutions des gisements d'uranium. Les limites de la ville se situent à moins de trois kilomètres des installations minières où plusieurs dizaines de millions de tonnes de déchets radioactifs s'accumulent à l'air libre. « Les travailleurs et les populations locales sont exposés de manière chronique à des doses non négligeables de radioactivité, il est donc logique de craindre des effets sur la santé des personnes exposées », juge le directeur du laboratoire de la CRIIRAD (Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité), Bruno Chareyron, qui a publié plusieurs rapports sur l'exploitation de l'uranium par des filiales d'Areva au Niger. L'ingénieur en physique nucléaire note aussi que « les habitants d'Arlit sont exposés à la radioactivité par la boisson, les matériaux de construction, les poussières radioactives et le radon. » Mais la plupart des habitants d'Arlit sont dans l'ignorance complète des risques de la radioactivité, invisible et impalpable. « La radioactivité, ça ne leur dit rien du tout aux populations. », souligne Almoustapha Alhacen. Une campagne de mesures pour estimer le nombre d'habitations construites à Arlit avec des matériaux radioactifs, issus des installations minières voisines, a permis d'identifier en quatre

ans une dizaine de bâtiments contaminés (dont une école et une mosquée). Mais selon la CRIIRAD et Aghirin'man, la campagne de mesures s'est essouffée à cause des difficultés à financer l'assainissement des bâtiments contaminés.

« La santé des travailleurs et des populations locales est, au Niger comme partout où Areva est présent, une priorité absolue. »

Areva n'a pas répondu aux questions du Journal de l'énergie sur l'impact sanitaire de ses exploitations au Niger. L'entreprise nous a renvoyé vers un document en ligne où on peut lire : « La santé des travailleurs et des populations locales est, au Niger comme partout où Areva est présent, une priorité absolue. » Plus loin, Areva y affirme que « les contrôles médicaux effectués sur les anciens salariés nigériens n'ont pas révélé de maladie professionnelle liée à l'exposition à l'uranium. » Mais la CRIIRAD a démontré dans un rapport publié en novembre 2014 que le risque sanitaire à Arlit n'était pas anodin, en évaluant le risque de décès par cancer lié à la radioactivité des travailleurs et des populations, à partir des estimations d'exposition faites par les filiales d'Areva.

« Le Niger ne doit pas s'agenouiller devant Areva ! »

« Depuis 1971, Areva profite de nos ressources dans une région laissée à l'abandon, celle d'Arlit où se trouvent les deux plus grandes mines, explique au Journal de l'énergie Ali Idrissa, le coordinateur du ROTAB. Les sols sont contaminés, l'air est pollué. Les infrastructures de santé manquent cruellement et on continue à consommer de l'eau contaminée. Pourtant, la solution est simple : il suffit d'appliquer la loi, poursuit M. Idrissa. Le gouvernement n'arrive pas à défendre les intérêts du pays, qui manque cruellement d'énergie et de ressources pour son développement. Ces revenus doivent servir aux secteurs prioritaires que sont la santé, l'éducation et l'agriculture. Le Niger ne doit pas s'agenouiller devant Areva ! »

Areva souhaitera-t-il ouvrir les cordons de sa bourse au Niger au moment où le groupe dit avoir besoin d'une rentrée d'environ sept milliards d'euros d'ici à 2017 pour ne pas couler à pic ? Martin Willaume d'Oxfam France rappelle que « Areva a profité pendant des décennies de conditions très avantageuses pour l'exploitation de l'uranium au Niger, une ressource stratégique dont la France ne peut se passer. La baisse récente des prix de l'uranium et les difficultés que rencontre Areva au niveau mondial ne doivent pas être des prétextes pour maintenir un partenariat déséquilibré avec le Niger. »

Le gouvernement nigérien n'a répondu à aucune des multiples sollicitations par téléphone et par courriel du Journal de l'énergie. Un interlocuteur nous avait avertis : « les membres du gouvernement observent le silence sur la question. » Areva n'a pas souhaité répondre aux questions concernant les résultats financiers et les impôts de ses filiales au Niger.

**Par Louis Germain et Martin Leers**

## CULTURES EN PERDITION :

# SAUVONS NOS VALEURS

La dégradation des mœurs a atteint des proportions inquiétantes dans la ville d'Arlit. Aujourd'hui, les jeunes sont exposés à toutes sortes de perversion. Entre le style vestimentaire non recommandé, la prostitution, et la consommation de la drogue, la jeunesse est en danger; cette menace est d'autant plus grande que les nouvelles générations, autrement dit les jeunes ont tendance à couper le pont d'avec leurs coutumes, leurs mœurs.

Que se passe-t-il ? Sommes-nous en train d'assister impuissamment à la chute de cette bonne éducation que nos parents nous ont léguée ? Est-ce la faute des réseaux sociaux ? Qui est responsable de cette situation ?

Aujourd'hui, presque tout le monde possède un cellulaire, vieux comme jeunes. Si les réseaux sociaux ont rendu notre quotidien plus agréable et nous ont rapproché des personnes situées à des longues distances, ils ont aussi créé les conditions pour partager du contenu le plus simplement possible. C'est cette voie que d'aucuns ont choisi pour partager des vidéos ou photos malsaines. Dans le milieu scolaire aussi, le téléphone est détourné de sa fonction didactique pour servir de base à la tricherie et autres dérangements dans les salles de classe.

On peut se permettre d'accuser le modernisme. Mais cette thèse est trop facile. Au lieu de s'arrêter pour nous remettre en cause, remettre en cause l'éducation qui est inculquée aujourd'hui, non, on prend le raccourci en disant que les réseaux sociaux ont perverti nos mœurs. L'éducation n'est pas quelque chose d'immuable, elle doit évoluer en



fonction des temps et des situations.

L'éducation donnée dans les années 90 et celle du 21ème siècle ne peuvent être identiques. Les parents doivent prendre cela en compte.

Aussi, l'école ne peut pas donner une éducation à votre enfant, l'école affine

l'éducation que votre enfant a reçue à la maison. Ne dites pas que vous n'avez pas le temps d'échanger avec votre enfant; si vous le faites, vous donnez l'occasion à la rue d'éduquer vos enfants. On connaît tous les résultats d'une éducation de la rue. Si vous avez pris le temps de concevoir cet enfant, prenez aussi un temps pour parler avec lui, expliquer ce qui est bien et ce qui ne l'est pas. Les choses auxquelles ils peuvent être confrontés et comment doit-il réagir face à ces situations. Si vous ne faites pas cela, tous les efforts pour le mettre dans une bonne école, pour lui offrir de bons habits, bref une vie de princesse ou de prince seront vains. Il est donc temps de réussir ensemble le virage de revalorisation de nos valeurs.

Alors, il est temps d'agir et d'émettre un encadrement sur notre jeune

génération sur le droit chemin... Il faut que la jeunesse sache que la culture c'est comme une plante, par conséquent on doit l'entretenir ; elle a besoin de l'humus pour s'épanouir et fleurir et cet humus se trouve dans la communication.

Le cri d'alarme est lancé ! A la société entière d'en saisir la portée et de réagir au plus vite pour la survie de ce qui constitue le premier trésor d'un peuple.

Vivement donc que les choses s'arrangent avant que les prochaines générations n'entrent dans « le marché de la dépravation ».

## MAÏ MAGANA

Bulletin d'informations de l'Ong Aghirin'man  
CEL : 96872498 - 94161026

**FONDATEUR :**

Almoustapha Alhacen

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**

D. M. Ibrahim

**COMITÉ DE RÉDACTION**

Almoustapha Alhacen

Rhamar Ilatoufegh

Ounfana Boubacar

Maidawa Boubacar

Coulibaly Salifou

Tcherno Abarchi

Silimane Almoustapha



# ALI MOUSSA DOGO : LE SACRE DU MÉRITE



Ce Jeune nigérien a obtenu un brevet d'invention de dispositif mobile de collecte et traitement des déchets délivré par l'OAPI (organisation africaine de la propriété intellectuelle). L'invention concerne un dispositif 'tout-en-un' de collecte et de traitement de déchets imbriqué sur une plateforme mobile permettant de collecter et de traiter les déchets, sur-place, dès son lieu de production, afin de quitter le stade de nuisance publique pour devenir

une ressource marchande, exploitable, utilisable ou stabilisée, c'est-à-dire, ne plus constituer une source de nuisance sanitaire, environnementale ou économique. Le dispositif mobile se caractérise par son aptitude à être déplacé, de ménage emménagé, de marché en marché, d'entreprise en entreprise, de quartier en quartier, de marché en marchés, de village en village, de commune en commune, afin de collecter et de recycler, sur-place, les déchets urbains en matériaux de nécessité populaire. Le dispositif est constitué d'un ensemble de composantes que sont un système de tri à la source, de désensablage, de transport, de densification, de réduction de dimension, de préchauffage, de mixtion, de mise en forme en nouveaux produits et de stabilisation de déchets urbains et industriels. Le dispositif 'tout-en-un' de collecte et de traitement de déchets permet de fabriquer divers produits d'utilité ménagère, communautaire, agricole, énergétique, de récupération des terres, d'adaptation et d'atténuation aux changements climatiques. Il offre en outre des services de sensibilisation, de pré collecte, de substituts aux dépôts de transit, de collecte. En outre, il offre une longue vie aux décharges et centres d'enfouissement technique.



**LISEZ ET FAITES LIRE VOTRE JOURNAL MAI MAGANA**

« LES NIGÉRIENS NE PROFITENT PAS DE LEUR URANIUM... »  
 ALMOUSTAPHA ALHACEN, PRÉSIDENT DE L'ONG AGHIRIM  
 PRÉSIDENT DE LA COORDINATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE D'AGHIRIM

**SOMMAIRE**  
 LES BREVETS NE SONT PAS PAYÉS ALORS QU'ON SE FAIT LE DÉVELOPPEMENT  
 ALMOUSTAPHA ALHACEN, PRÉSIDENT DE L'ONG AGHIRIM, FOUILLE DANS L'HISTOIRE POUR PRÉPARER L'AVENIR

INTERVIEW  
 LA TAXE PROFESSIONNELLE QUI EST RÉTROCÉDÉE PAR L'ÉTAT AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES N'EST PAS VERSÉE PAR LA SONICHAIR... AFFIRME ISSOUFOU AG MAHA, MAIRE DE TCHIROZÉRINE

ALMOUSTAPHA ALHACEN, PRÉSIDENT DE L'ONG AGHIRIM, FOUILLE DANS L'HISTOIRE POUR PRÉPARER L'AVENIR

CONSTRUCTION D'UN HÔPITAL DE RÉFÉRENCE À ARLIT PLUS DE TROIS MILLIARDS DE FCFA PAR LA FENÊTRE ?

« LE CONSEIL RÉGIONAL A PORTÉ UN PROJET DE CRÉATION DE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE HYBRIDE DE 19 MW QUI VA RÉPONDRE AU PROBLÈME D'ÉNERGIE DANS NOTRE RÉGION », DIT ALLOU SIDI SIDI, VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL D'AGADEZ

« JE VIS CETTE SITUATION AVEC AMERTUME PARCE QUE JE SAIS CE QU'ON RESSENT QUAND ON PERD SON EMPLOI... »

NIGER  
 LA RADIOACTIVITÉ, UNE RÉALITÉ DISSIMULÉE PAR AREVA DANS LA LOCALITÉ « ARLIT » ?

LICENCIEMENTS ÉCONOMIQUES À ARLIT : ORANO (EX-AREVA) JUSTIFIE, LES AUTORITÉS LOCALES S'OPPOSENT, LES SYNDICATS BOMENT LE POUVOIR CENTRAL DE NAI...

NIGER : OÙ EST PASSÉ L'ARGENT DE L'« URANINGATE » ?

# Arlit

## Des artistes qui forcent l'admiration

ARLIT, IL N'Y A PAS QUE L'URANIUM, UN ATELIER DE CONFECTION DE BARBECUES, BUREAUX.... BREVET DE GESTION DES DÉCHETS, LE DÉBUT DE L'APRÈS MINES ?

Oui, Elh Gambo l'a souhaité et voilà ça y est...le projet est enfin en place et réussi d'ailleurs !

Réussi grâce au concours du directeur des exploitations de la Somaïr qui a bien voulu accompagner cette initiative en mettant à la disposition de ce jeune le matériel nécessaire pour mener cette tâche et cela sans contrepartie.

Aujourd'hui, l'atelier fabrique des barbecues fait à base des fûts, il y a également des fauteuils en fûts équipés en appareil MP3 pour vous tenir compagnie dans vos moments de solitude ; et ce n'est pas tout, ce groupe de travail met à votre disposition des bureaux ... une technique à la hauteur de progrès avec une clientèle qui, renouvelle sans cesse sa confiance vu la qualité des produits fournis.

C'est le lieu ici de féliciter et encourager le directeur des exploitations de la Somaïr, M. Garba Illou, pour cette démarche citoyenne. A travers cet apport on note son fort engagement à promouvoir le développement à la base. De ses actions on retient également la réalisation des fontaines d'eau modernes, ensuite son appui

aux jeunes du quartier Tchingalène dans la construction de leur local. On ne peut pas passer sans évoquer ses multiples aux aides aux structures sportives de la commune. Enfin, il est important de dire que c'est pratiquement à toutes les tâches sociales que l'homme de grand esprit s'intéresse et y participe conséquemment car convaincu du rôle de la jeunesse dans le processus de développement de notre chère commune.

Avec l'atelier Gambo, nous vous offrons l'opportunité de vivre une vie géniale et au moindre coût.

Venez donc apprécier nos produits et vous serez charmés par notre talent... nous sommes situés au quartier Tamesna d'Arlit, en face de l'auberge ou contactez-nous au 90.10.59.61.

Une visite à notre atelier vous fera découvrir bien des merveilles.

L'atelier de fûts, une référence, un meilleur choix, une nouvelle ère.

Elh Gambo, un fleuron de l'entreprenariat des jeunes, une valeur sûre pour l'avenir Elh Gambo, un fleuron de l'entreprenariat des jeunes, une valeur sûre pour l'avenir





## Cure salée 2018 sur "la contribution de la femme à la résilience des sociétés pastorales au Niger" du 14 -16 septembre à In Gall

l'édition 2018 de la fête de l'élevage ou Cure salée se déroulera du 14 au 16 septembre 2018 à In Gall sous la présidence du Premier ministre Brigi Rafini, et dont le thème retenu cette année est, "la contribution de la femme à la résilience des sociétés pastorales au Niger", apprend-on auprès du ministère de l'agriculture et de l'élevage à Niamey. Vitrine de l'élevage et de ses techniques, la Cure salée est un cadre privilégié pour la promotion du dialogue des cultures et de brassage des peuples, par la forte mobilisation sociale qu'elle engendre.

Au regard de l'engouement populaire que suscite cette fête au niveau des communautés pastorales nigériennes et étrangères depuis 2011, le Gouvernement a insufflé une nouvelle dynamique dans l'organisation de cette manifestation.

La cure salée, est née de l'expansion des pasteurs touaregs vers le sud nigérien où ils avaient établis des relations multiséculaires et qui chaque année, perpétuent la remontée vers le nord pour revigorer leurs animaux avec la cure dans les pâturages salés de l'Irha-zer.

Le bétail y trouve l'amche-ken, plante caractéristique de cette plaine et boit l'eau salée aux sources de TiguidanTessoum, de Gélélé, d'Azelik, d'In'abangarit et de Fagoshia.

Ce grand mouvement de la transhumance pastorale en

direction des zones salées est plutôt un mouvement progressif des pasteurs nomades qui s'opère dès les premières pluies et jusqu'à la fin de l'hivernage pour libérer les zones agricoles du sud et exploiter les pâturages du nord.

La cure salée est au fil des années devenue à la fois une réjouissance culturelle dédiée à la culture touaregue (danses, chansons, habitats, concours de beauté), une foire agro-économique (exposition des produits de la zone, artisanat, projets), une tribune de sensibilisation (paix, santé) et un cadre de rapprochement de l'administration des administrés (audiences foraines pour la délivrance des pièces d'Etat civil, présence des autorités locales et nationales, choix d'un thème).

La priorité à l'heure actuelle est de redonner à la cure salée sa vraie dimension économique, sociale et culturelle, s'inspirer de ce qu'elle fut, lui donner une dimension à la mesure des temps modernes et des problèmes des temps modernes. Le secteur de l'élevage constitue la principale activité économique et la source essentielle de revenus des populations de la commune d'In' Gall, voire du département mais il est en butte contre le sous-financement, la faible valorisation des ressources animales et le déficit encadrement entre autres.

SML/MHM/CA/ANP – 007 septembre 2018



## OUVERTURE DE LA DEUXIÈME SESSION

### « LA COMMUNE URBAINE D'ARLIT PROGRESSE INEXORABLEMENT VERS UNE VISION DE MENT ». AFFIRME ABDOURAHMANE



**M. ABDOURAHMANE MAOULI, MAIRE D'ARLIT**

Monsieur le Préfet du département d'Arlit ;  
Messieurs les vices Maires de la Commune Urbaine d'Arlit ;  
Messieurs les conseillers Municipaux  
Le Président du Tribunal de Grande Instance ;  
Le Procureur de la République ;  
Messieurs les responsables des forces de défense et de sécurité ;  
Messieurs les directeurs de services techniques départementaux et communaux ;  
Honorables chefs traditionnels ;  
Messieurs les Directeurs des sociétés et entreprises ;  
Mesdames et Messieurs ;  
Messieurs les responsables des partis politiques, syndicats, ONG et associations ;  
Messieurs les responsables de la société civile ;  
Chers invités ;  
Permettez moi tout d'abord de rendre grâce à Dieu le clément et le miséricordieux de nous avoir donné l'occasion de nous retrouver pour tenir notre 2ème session ordinaire au titre de l'année 2018.

Mrs le préfet Mme et Mrs ;  
Je ne saurais commencer mon allocution de ce matin sans avoir une pensée particulière au secré-

taire général de la préfecture El hadj Saghuid rappelé à Dieu paix a son âme je vous demande de prononcer une Fatiha pour le repos de son âme. Ma pensée va aussi aux victimes des inondations survenues ces derniers jours au Niger en général et à Agadez en particulier. Que Dieu leur pardonne et les accueille dans son paradis éternel.

Mme et Mrs

Cette session se tient à la veille de la fête de tabaski date consacrée par notre pays pour célébrer la fête de Aid El Kebir

C'est le lieu de demander aux fideles musulmans de multiplier les efforts de prière et autres prêches à fin d'asseoir une paix durable et l'installation d'un hivernage fécond sur l'ensemble du territoire National.

Il m'est particulièrement agréable de rappeler et de saluer l'effort important fournit par notre commune qui a beaucoup investi dans la recherche de la paix et la sécurisation de ces citoyens, il est toujours admis qu'il y a pas de développement sans sécurité mais aussi que le développement est un facteur déterminant de la sécurité.

C'est pour cela mes chers concitoyens je me dois de soutenir et de vous inviter tous à vous investir à tous les niveaux pour la mise en place d'un maillage sécuritaire efficace et durable

Mr le préfet

Cette session traitera des questions importantes de la vie de notre commune elle est à la fois une possibilité de mesurer les performances en cours mais aussi et surtout d'informer la population sur des sujets importants de l'heure.

Les points à l'ordre du jour s'articulent comme suit :

1. Examen, Amendement et Adoption du PV de la 1ere Session Ordinaire au Titre de l'Année 2018 tenue du 03 au 06 mai 2018 ;
2. Examen, Amendement et Adoption de l'exécution du budget de l'exercice 2018 (titre I et titre II) en recettes et dépenses à la date du 31 juillet 2018 ;
3. Remaniement budgétaire de l'exercice



## ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL D'ARLIT : DÉVELOPPEMENT ET UNE RECHERCHE CONTINUE DES PARTENAIRES AU DÉVELOPPEMENT MAOULI, MAIRE ÉLU D'ARLIT

2018

4. Comptes rendus des missions relatives à la revue annuelle 2018 du secteur de l'eau et de l'assainissement au Niger, tenue du 19 au 21 juin 2018 à Niamey

des Journée des Communes, tenue du 16 au 17 juillet à Agadez ; du Voyage d'étude du 21/07/2018 au 05/08/2018 au Burkina Faso ; de la réunion relative à la collecte des données sur les centres d'enrôlement et de vote, Tenue le 02/08/2018 à Agadez ; et de la réunion sur la vulgarisation des lois et textes en vigueur relatifs au secteur minier.

La commune urbaine d'Arlit progresse inexorablement vers une vision de développement et une recherche continue des partenaires au développement.

Ainsi nous notons avec satisfaction l'appui au développement à travers des programmes et projets des partenaires techniques et financiers qui ; il faut le reconnaître s'améliore progressivement et cela grâce aux efforts de l'exécutif par sa politique clairvoyante parsemée d'approches et d'objectivité permettant ainsi une ruée des partenaires qui

ont compris désormais la nécessité d'intervenir à Arlit, malgré la présence des exploitations minières perçue longtemps comme un eldorado et bloquait l'arrivée des plusieurs projets de développement.

C'est ainsi que dans cette lancée de la recherche du bien être de notre population, notre commune a bénéficié d'importantes réalisations avec la coopération Allemande à travers la KFW et Le Projet, le FICOD ; le PRODEC ; le PP2E ; et j'en passe .

- ☑ La construction d'un marché moderne
- ☑ La construction d'une gare routière
- ☑ La construction des trente boutiques communales
- ☑ La réalisation d'une étude d'assainissement
- ☑ Renforcement de centres de formations professionnelles construction et équipements
- ☑ La construction de 38 classes équipées
- ☑ 3 blocs administratifs
- ☑ Des latrines et des matériels didactiques et pédagogiques
- ☑ La formation et accompagnement des jeunes
- ☑ La clôture de deux établissements







C'est dire Mmes et Mrs que la commune multiplie ses efforts pour répondre au bien être de ces citoyens à travers une offensive opérationnelle des démarches de coopération et de la recherche du partenariat.

Il nous revient à présent d'accompagner ces efforts par une large adhésion à la politique communale qui se traduit par la participation citoyenne et un changement de comportement qui intègre le civisme à la base. Mmes et Mrs devant une telle situation de grand progrès et d'une amorce positive du développement comment n'est pas payer ces impôts ?

Comment n'est pas participer à l'effort d'assainir sa commune ? Comment rester insensible face à la profonde mutation de notre commune

Il me plait de citer Martin Luther King en disant.

\*Notre vie commence à s'arrêter le jour ou nous gardons le silence sur des choses graves ; ce qui m'effraie ce n'est pas l'oppression des méchants ; mais l'indifférence des bons \*

A la lecture de l'exécution budgétaire à mis parcours il me plait de souligner que les efforts restent encore à faire notamment sur la taxe des établissements insalubres dangereux ; la taxe de voirie ; la taxe sur le droit de sor-

tie et la taxe d'occupation du domaine publique.

C est pourquoi je lance un appel pressant à l'endroit de la population pour une mobilisation conséquente de ressources et d'une prise de conscience pour une participation citoyenne dans la gestion de notre environnement tels est le thème d'un prochain forum qui se tiendra incha allah dans les plus brefs délais.

Il me plait de vous rappeler que conformément à la volonté politique clairement affichée par les autorités politiques de la 7<sup>ème</sup> république en matière de transfert des compétences la journée des communes vient de donner un coup d'accélérateur du 16 AU 18 Juillet passé à Agadez .

Les autorités Communales fortes de leur conviction portée par la volonté de ne ménager aucun effort, en appel à l'ensemble des acteurs locaux de la ville d'Arlit, pour une meilleure prise de conscience en vue de répondre aux légitimes attentes des populations pour la concrétisation des programmes et projets en cours d'exécution.

Valeureuse population d'Arlit soyons engagés dans la démarche citoyenne et professionnelle, à travers un civisme fiscal prompt et une lecture propre d'Arlit après les mines.

Je fonde l'espoir qu'après plusieurs analyses que vous compreniez et intégré désormais dans vos comportements la notion d'Arlit après les mines.

Cette dynamique, passe par l'information et la sensibilisation permanentes des citoyens (es) mais aussi, par la compréhension assumée par toutes et par tous de la profonde mutation institutionnelle qu'implique la décentralisation à travers le transfert des compétences.

Il faut le rappeler le transfert des compétences est un des principes indispensables de la libre administration des collectivités territoriales il vise surtout à faire des collectivités des entités démocratiquement fortes capables de contribuer à la consolidation de l'unité Nationale et la promotion d'un développement local durable axé sur la réduction de la pauvreté la délivrance des services sociaux des bases dans le respect des principes de la bonne gouvernance .

Mr le Préfet chers invités

En souhaitant bons travaux je prie dieu de nous assister dans la prise des bonnes décisions afin de permettre à notre commune de retrouver le chemin du développement et de la sérénité.

# Agadez, le terminus pour les migrants d'Afrique de l'Ouest

**MIGRATIONS** • La «route des migrants», qui passe à Agadez, au Niger, pour rejoindre la Lybie, est de plus en plus surveillée par les autorités nigériennes sur injonction de l'UE, explique le journaliste Ibrahim Manzo Diallo, basé dans la ville sahélienne.

Pour enrayer la venue de migrants d'Afrique de l'Ouest, voire d'Afrique centrale en Europe, via la Lybie, l'UE fait pression depuis quelques années sur les pays de transit. A la fin de l'année 2015, l'UE a ainsi créé le Fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique (FFU) – un programme d'aide d'un montant de deux milliards de dollars visant à s'assurer la coopération des pays africains dans la lutte contre la migration illégale. Porte du sud-lybien et identifié comme l'un des cinq «pays partenaires prioritaires», le Niger a reçu en 2016 la visite de délégations de haut niveau venues d'Allemagne, d'Italie et des Pays-Bas, et la promesse de recevoir 610 millions de dollars au titre de l'aide au développement, notamment pour sa participation à la répression du trafic de migrants par les réseaux de passeurs. Depuis, les routes qui partent d'Agadez pour le nord du pays sont de plus en plus surveillées par des patrouilles de soldats, entraînant la prise d'un surplus de risques pour les candidats au départ. Basé dans cette ville et observateur de tous ces changements, Ibrahim Manzo Diallo, directeur du journal Air Info et de la radio Sahara FM répond à nos questions.



Depuis la mise en œuvre de la loi contre le trafic d'êtres humains de 2015 au Niger, les passeurs ont tracé de nouvelles routes encore plus périlleuses pour les migrants.

DR

On dit souvent que la Méditerranée est un cimetière pour les migrants. Pour vous, le Sahara l'est tout autant. Pourquoi?

**IBRAHIM MANZO DIALLO** Oui, effectivement, il y a de plus en plus de morts de migrants dans le désert du Niger et de la Lybie. Depuis la mise en œuvre de la loi contre le trafic d'êtres humains de mai 2015 qui criminalise le transport et l'hébergement de migrants (voir encadré), les routes migratoires connues sont surveillées par les forces de sécurité du Niger. Mais les passeurs ont multiplié des astuces pour contourner ces axes interdits. Des nouvelles routes, longues et périlleuses, qui n'existent sur aucune carte, ont été tracées. Régulièrement, on retrouve des corps sans vie de migrants ou de leurs passeurs. En octobre 2016, on a découvert 44 migrants morts de soif après avoir été abandonnés par leur passeur qui craignait d'être pris par des militaires en patrouille. Ayant demandé aux passa-

gers d'attendre son retour, le chauffeur n'est plus revenu et les migrants ont bravé le désert. Seuls 6 passagers ont survécu et rapporté le drame. En septembre 2017, 45 migrants ont été sauvés d'une mort certaine par une mission humanitaire de passage.

**Les autorités du Niger poursuivent les passeurs à Agadez. Depuis quand le font-elles et comment cela se passe-t-il?**

La chasse aux migrants et leurs passeurs a commencé en août 2016, c'est-à-dire un an après le vote de la loi contre le trafic d'êtres humains. Elle a commencé par le démantèlement des «ghettos», ces maisons qui abritent les migrants avant leur traversée. Plus de 300 d'entre eux ont été localisés et démantelés. Leurs propriétaires ont été arrêtés et jetés en prison pour «complicité de traite de personnes». Au même moment, plusieurs passeurs de

migrants ont été arrêtés, leurs véhicules confisqués et gardés dans une caserne militaire. Selon le parquet d'Agadez, de 2016 à ce jour, 71 procès-verbaux de trafic illicite des migrants ont été déposés et 134 personnes déferées. Sur ce total, 59 personnes ont été condamnées et 37 véhicules ont été confisqués par décision de justice. A Dirkou, au nord-ouest d'Agadez, 55 véhicules ont aussi été immobilisés par les forces de défense et de sécurité dans le cadre de lutte contre la migration irrégulière et la criminalité organisée.

**Quel est le rôle de l'UE dans cette chasse aux passeurs et migrants? Comment jugez-vous ces partenariats sécuritaires entre l'UE et différents pays africains, comme ceux inclus dans le Fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique?**

L'UE est derrière tout ce mécanisme tendant à juguler la migration et le

droit des personnes à la mobilité. Par le simple fait d'externaliser ses frontières jusqu'aux portes d'Agadez, l'UE, via son Fonds fiduciaire d'urgence, qui est un instrument économique qui ressemble beaucoup à du chantage à l'aide, a atrophié sérieusement les efforts de développement de pays comme le Niger. Ces mesures de dissuasion et de prévention sont déployées par les Etats européens pour limiter le nombre d'étrangers indésirés sur leur sol.

**Aujourd'hui, l'OIM (Organisation internationale des migrations) est aussi présente à Agadez et rapatrie des migrants dans leur pays d'origine depuis cette ville.**

**Pourriez-vous nous en dire plus et comment jugez-vous ce travail de cette organisation?**

L'OIM est dans son rôle de rapatriement des migrants retournés volontaires. Il faut admettre que le nombre de migrants transitant par le Niger en direction de la Libye a enregistré une baisse significative, liée aux mesures répressives mises en œuvre par les ministères de l'Intérieur et de la Justice. Selon des chiffres fournis par l'OIM, 62'816 individus ont été observés dans les flux sortants du pays en 2017 et 94'855 dans les flux entrants. En 9 vagues, l'OIM a aussi rapatrié 2'761 Nigériens d'Algérie. A mon humble avis, le fait de convoier ces migrants retournés volontaires vers leur pays d'origine, en leur donnant un kit de retour et même une formation sur place, tel que le fait l'OIM, ne va rien régler. Beaucoup de ces retournés volontaires vont revenir à Agadez, non pour remonter en Lybie, mais pour retourner au centre, en changeant de nom pour être ramenés et aidés encore. Sur cette «roue du poker», les mêmes vont et reviennent au gré des offres.

L'UE et les pays d'Afrique, du Pacifique et de l'Asie (ACP) ne peuvent finalement bâtir une relation de confiance et de respect mutuel sans

une prise en compte du droit des citoyens des pays du Sud à circuler librement. Or, depuis quelques années, la zone sahélo-saharienne est perçue par les pays occidentaux comme un espace particulièrement dangereux, marqué par la montée de l'insécurité, des crises politiques et les flux mal contrôlés d'hommes, d'armes et d'autres biens licites et illicites. Le lien entre la migration et l'insécurité s'est accentué, engendrant des politiques de plus en plus restrictives et intrusives, une succession de lois de politique migratoire visant à restreindre les mouvements des populations en particulier du Sud vers le Nord (UE). Les riches érigent des murs pour se protéger des pauvres. Mais il faut noter que ces textes au contenu liberticide engendrent des drames aux coûts humains et financiers gigantesques dont vous connaissez les plus médiatisés.

**Quelles sont les solutions que vous préconisez pour donner un avenir à la jeunesse africaine?**

L'Afrique est un continent d'avenir. Il est potentiellement fort de sa jeunesse. Ces jeunes sont ingénieux et aspirent qu'à se mettre à l'œuvre, mais les politiques d'emploi et de bonne gouvernance dans leurs pays laissent à désirer. Presque tous les pays pourvoyeurs de ces migrants ont des dirigeants fossilisés dans leur pouvoir grâce à l'Europe politique. Il n'y a aucune alternance en vue. Pour ne pas mourir de chagrin chez eux, ces jeunes affrontent alors déserts et mers, lois et traités liberticides. Pour donner un avenir aux jeunes Africains, nulle ruse n'est nécessaire. Il faut leur permettre de se faire valoir chez eux. Il faut que les dirigeants du sud dirigent bien et dans la transparence. Et à l'endroit de l'UE, il faut assouplir les conditions d'obtention de visa pour les Africains. ■

Propos recueillis par JDR

## Un chantage politico-économique sur la migration

L'Union européenne (UE) et plusieurs Etats membres (notamment l'Allemagne, l'Italie et la France) se sont (...) placés en situation de demandeurs et de donneurs d'ordres vis-à-vis de pays africains sommés de contribuer au contrôle des frontières... européennes. Dans un nouvel élan impérialiste qui a conduit à exiger de ses «partenaires» qu'ils coupent des routes migratoires parties prenantes d'espaces de circulation ancestraux, l'UE prend en effet de plus en plus les frontières africaines pour les siennes», écrivent les auteurs d'un rapport récent sur le thème de la migration Afrique-UE.

A cet égard, le Niger est un «cas déco» de ces partenariats politico-économiques inégaux entre les deux continents. En 2015, cet Etat sahélien a ainsi adopté une loi relative au trafic illicite des migrants, dont l'application a été largement soutenue par l'UE à travers notamment le renforcement de sa collaboration technique et policière. En échange, le Niger a obtenu dès 2016 de l'aide financière du Fonds fiduciaire pour l'Afrique. La nouvelle loi permet de condamner jusqu'à trente ans de prison et 45'000 euros d'amende toute personne qui «assure l'entrée ou la sortie

illégales du Niger». Problème: une ville comme Agadez a toujours été un lieu de transit pour les voyageurs souhaitant se rendre en Lybie et en Algérie. L'économie locale tourne autour de ce commerce de liaison et les alternatives professionnelles sont rares pour les chauffeurs, hôteliers ou petits commerçants. «L'UE finance désormais un projet de soutien à la création d'emplois. Mais il arrive bien tardivement et semble déconnecté de la réalité locale (en proposant, par exemple, des projets de reconversion à l'agriculture en plein désert, ndr)», critique le rapport.

Celui-ci dénonce aussi le rôle du centre d'information de l'organisation internationale des migrations (OIM), installé à Agadez depuis 2016. «Sous couvert de «protection», ces projets sont bel et bien des mécanismes de prévention de la migration et de valorisation des retours. LOIM agit avant tout dans l'intérêt de ses financeurs: les Etats européens», relève le rapport. ■

JDR

Coopération UE-Afrique, Chronique d'un chantage, décryptage des instruments financiers et politiques de l'Union européenne, Cimade, Loujina Toukaraké et Migreurop, décembre 2017, 59 pages

## FOUILLER DANS L'HISTOIRE POUR PRÉPARER L'AVENIR

### LA NAISSANCE D'UNE VILLE MINIÈRE AU NIGER : « ARLIT DEUXIÈME PARIS » ?

**A**rlit est une ville de l'Aïr, dans le Sahara au nord du Niger, née en 1969 de la découverte de riches gisements d'uranium exploités depuis lors par la Société des mines de l'Aïr (Somaïr) ainsi que la Compagnie minière d'Akouta (Cominak). Avant sa naissance en 1969, la zone est dénommée ARHLI et fait partie du poste administratif d'Iferouane dont le chef lieu est Iferouane à 100 km (à vol d'oiseau). Toute la population de ce poste administratif ne dépasse guère les 5 000 habitants essentiellement des éleveurs et sédentaires touaregs sous une chefferie traditionnelle composée d'une quarantaine des chefs de tribus et coiffés par un chef de groupement (ELH Ibrahim). Il n'existe aucun chef de village à part celui d'Iferouane (Elh Rafini grand père du premier ministre actuel du Niger Brigi Rafini).

C'est à l'inauguration de la première mine (SOMAIR) en présence du Président de la république du Niger (Diori Hamani) et sa femme, du premier Sous-préfet d'Arlit (Adou



Adam), du chef de groupements (Elh Ibrahim) et chefs de tribus qu'un ministre français avait promis qu'Arlit sera le « deuxième Paris ».

Aujourd'hui, Arlit est une commune urbaine située dans le département d'Arlit (dont elle est le chef-lieu), dans la région d'Agadez au Niger, à environ 240 km au nord d'Agadez, 1214 km au nord-est de Niamey la capitale du pays, et à 245 km au sud-est de la frontière algérienne.

La frontière entre l'Algérie et le Niger, longue de 951 km. Son tracé situé en plein Sahara est hérité du

découpage de la colonisation française. Le tracé a été définitivement entériné par la ratification algérienne le 28 mai 1983 de la convention de bornage entre les deux pays, signée le 5 janvier 1983 par Brahim Aïssa, ambassadeur d'Algérie à Niamey, et le président Nigérien Seyni Kountché.

Le premier tracé de la frontière entre l'Algérie et ses voisins du sud date du 7 avril 1905, il ne s'agissait pas d'un traité international à proprement dire mais une convention de délimitation des territoires français signée entre le Ministre des Colonies Étienne Clémentel (représentant l'Afrique-Occidentale française) et le Ministre de l'Intérieur, Eugène Étienne (représentant les départements français d'Algérie, et par ailleurs député d'Oran). La division administrative est effectuée à la suite de rapports des colonels Laperinne et Ronget.

Le 20 juin 1909 est signée la convention de Niamey portant modification du tracé de la frontière. L'accord est corrigé le 16 août 1909,





l'Algérie récupère une partie du Tassili n'Ajjer et In Guezzam notamment. La convention est approuvée par une décision du président du conseil (Aristide Briand), le 16 août 19112.

La frontière algéro-nigérienne est matérialisée par 12 bornes le long de ses 951 km<sup>3</sup>, suivant trois lignes droites. Entre les points géographiques 4° 16' 0" Est - 19° 8' 44" 0 Nord et 11° 59' 54" 60 Est - 23° 30' 54" 0 Nord

Elle débute au tri point frontalier entre l'Algérie, le Mali et le Niger pour partir en direction Nord-Est sur 165 km jusqu'à la Route Nationale 1, 15 km au sud d'In Guezzam. Après elle suit une autre ligne sur 230 km jusqu'à un point situé à trois kilomètres au nord des puits d'In Azaoua.

Enfin elle se poursuit le long d'une troisième ligne droite de 560 km jusqu'au tri point entre l'Algérie, le Niger et la Libye au niveau du massif du Gharat Dhireout El Djmel dans le parc national du Tassili N'Ajjer.

Arlit a été créée à la suite de la découverte et de la mise en exploitation en 1969 de riches gisements d'uranium par les autorités nucléaires françaises. Depuis les années 1970, la Compagnie générale des matières atomiques (Cogema), devenue Areva en 2006, a exploité avec ses filiales deux mines d'uranium, la carrière à ciel ouvert d'Arlit (Société des mines de l'Air) et la mine souterraine d'Akouta (société COMINAK). Ces deux mines ont fourni l'uranium utilisé comme combustible nucléaire dans les Centrales nucléaires en France et pour la Force de dissuasion nucléaire française<sup>1</sup>.

Ancien eldorado qui attirait de nombreux immigrés de la région, Arlit est devenu aujourd'hui un lieu de transit important pour les migrants

clandestins en partance pour l'Algérie puis l'Europe.

Arlit compte aujourd'hui 170 000 habitants composés de toutes les ethnies du Niger.

Arlit département compte trois communes dont la commune urbaine d'Arlit et deux communes rurales Dannat et Gougaram.

Deux parties composent cette ville. Le camp de la cité d'Akokan qui abrite les ouvriers et les cadres de la société Cominak distant de 6 kilomètres de celui de la Somaïr abritant les agents de cette société du même nom.

A ces deux camps, se sont juxtaposées des habitations qui forment la partie induite de la ville. Dans son ensemble, la ville présente un dou-

unes plus belles que les autres.

A la cité Akokan par exemple, les villas ceinturées par des arbres créent un environnement qui fait oublier parfois la rigueur du milieu désertique. Dans l'ensemble, ces cités constituent un cadre de vie assez luxueux et attrayant. Infrastructures scolaires, hôpitaux, restaurants, bars, esplanades pour les concerts, tout ce qu'il faut pour rendre les soirées agréables pour ceux qui en ont le temps. Le temps est en effet très précieux ici. Même s'ils le souhaitaient, les agents de ces sociétés minières ne pourraient pas tous se retrouver sur les pistes de danse du "Cercle des cadres" et se trémousser au son de la musique de Guez Band, l'orchestre de la Cominak. Au



ble aspect : en même temps qu'elle est l'illustration d'une ville minière, Arlit offre l'image contrastée des villes africaines. Le contraste est d'abord remarquable au niveau des habitations des camps même, ou entre celles des camps et de la partie induite. Dans les camps où sont logés les agents des sociétés, la différence est remarquable entre les habitations en congloméra du genre HLM des ouvriers et celles des cadres qui vivent dans des villas cossues, les

moment où certains ouvriers descendent le soir, d'autres doivent les relever.

Les usines doivent continuer à tourner. C'est à ce prix que les centrales qui produisent l'énergie électrique en France et l'industrie nucléaire fonctionnent. La vie des agents des sociétés minières est réglée suivant le rythme des usines. Adam, un jeune ouvrier qui vient d'intégrer la Somaïr, s'habitue à ce rythme. Son père, un ancien ouvrier de la même société, avait lui aussi suivi le même



rythme pendant près de 20 ans avant de prendre sa retraite et de s'installer dans la partie induite de

la ville. Aujourd'hui, c'est le fils qui réside dans le camp des ouvriers de la Somair. Mais, comme le fait remarquer le jeune homme, le camp dont les maisons ont vieilli ne présente plus le même confort qu'au moment où il y vivait avec ses parents

Mais le contraste et le paradoxe sont beaucoup plus saisissants quand on compare l'environnement et l'ambiance des cités des agents des sociétés minières avec la situation de la partie induite de la ville. C'est cette partie de la ville que l'on découvre d'abord en se rentrant à Arlit. Ici, le voyageur qui découvre Arlit pour la première fois risque la surprise. Cette partie de la ville offre en effet un visage qui contraste énormément avec la renommée d'Arilit qui lui a valu le surnom de "petit Paris".

Un nom qui ne seyait peut être à la ville qu'à une autre époque, celle d'avant le développement qu'a connu aujourd'hui cette agglomération. Quoi qu'il en soit, le décor de cette ville induite n'est pas plus beau que celui des autres chefs-lieux de département du Niger. La formation de cette partie de la ville remonte au début de l'exploitation

minière, en 1969. A côté de la cité des agents de la Somair, faite de maisons uniformes, ont poussé au fil du

temps les habitations hétéroclites des gens attirés par l'espoir d'une vie meilleure. C'est quasiment le même décor à Akokan, le camp des agents de la Cominak. Ici également, la population a afflué à l'ouverture de la mine à partir de 1978.

Les cases ou "Boukoki" et les autres maisons en banco ont poussé aux alentours du camp. A l'opposé des travailleurs des mines qui ont un revenu acceptable et vivent dans un certain confort, ainsi que des agents de l'Etat, la grande partie de la population d'Arilit vit dans l'extrême pauvreté. Cette population, dont la grande partie n'a pas de véritable activité, vit en effet dans des taudis. En dehors de ceux qui exercent dans le commerce, et des rares personnes qui ont réussi dans l'entrepreneuriat, la plus importante partie de cette population, qui espérait trouver un Eldorado dans la ville d'Arilit, vit d'activités de subsistance. Les uns sont employés comme domestiques chez les travailleurs des mines.

D'autres, les plus chanceux, arrivent à trouver un emploi temporaire dans les entreprises locales. Le décor, en ce qui concerne les ruelles de la ville, est presque partout le même jusqu'en 2010. Aucune voie

bitumée dans la ville. Même les deux cités minières ne sont reliées que par une piste. Que ce soit dans la cité Akokan, de la Somair ou dans le reste de la ville, l'on vit et circule dans la poussière rouge que soulèvent les véhicules. Cette image de la cité minière a surpris, voire déçu, plus d'un visiteur. "En 2009, quand je découvrais Arlit pour la première fois, j'ai été découragé dès l'entrée de la ville", raconte Oumarou, un jeune fonctionnaire affecté dans un service de cette cité minière dont il avait tellement entendu parler depuis son enfance.

La réalité d'Arilit, telle qu'il l'a découverte, n'a pas laissé indifférent le préfet du département qui ne cache pas aussi sa surprise. "De petit Paris, il n'en est rien. J'étais dépassé de trouver la préfecture sans clôture, la ville sans tribune officielle ni hôtel digne de ce nom", indique le Capitaine Seydou Oumarou. Un problème auquel l'officier et l'administrateur délégué d'Arilit ont rapidement trouvé de solution en faisant construire un mur de clôture pour la préfecture, une tribune officielle en lieu et place du hangar qui en faisait office.

"Pas d'antagonisme, pas de progrès"

» Cette situation d'Arilit constitue le repoussoir de la société civile locale. Cette structure qui a vu le jour il y a une dizaine d'années, et qui regroupe des ONG, des syndicats et des associations, s'est donnée pour objectif la défense des intérêts des populations d'Arilit, face aux sociétés qui mènent des activités dans le département. "Désormais, nous entendons amener toutes les sociétés qui vont mener des activités ici à prendre en compte les questions environnementales et de développement", explique le secrétaire général de la coordination de

la société civile d'Arlit, M. Rhamar Illatou.

«Rien n'a été fait pour le développement. Il n'y a que des actions timides, alors que les sociétés minières exploitent l'uranium dans cette partie du Niger, depuis une quarantaine d'années. Pendant ce temps, les populations vivent dans la pauvreté et subissent les effets de la radioactivité. Tous les projets de développement qu'initient l'Etat sont orientés vers d'autres zones, car on pense qu'il n'y a pas de problèmes ici du fait de la présence de ces sociétés minières », s'indigne M. Abdourahmane Maouli, enseignant et coordinateur adjoint de la société civile d'Arlit. L'évolution rapide et positive de la situation d'Arlit suite aux actions vigoureuses de la société civile locale conforte bien la thèse de Karl Marx qui soutenait que «l'humanité ne se pose jamais que les problèmes qu'elle peut résoudre. Le problème ne surgit que là où les conditions matérielles pour le résoudre existent déjà ».

Entre 2001 et 2003, la coordination de la société civile d'Arlit va organiser des marches et des meetings

dans la ville. De ces antagonismes va résulter l'établissement d'un partenariat avec les responsables des sociétés minières pour lesquels la société civile locale est devenue désormais un interlocuteur privilégié. Pour formaliser ce partenariat, un cadre, le comité bilatéral d'orientation a été créé. C'est au sein de ce cadre, présidé par le préfet, et où siègent le maire de la commune urbaine d'Arlit, la société civile, les représentants des services déconcentrés de l'Etat et de la structure mutualisée d'Areva, que les discussions sur les programmes à financer en direction des communes du département ont été menées.

Pour financer les réalisations retenues, les sociétés minières d'Areva ont mutualisé leurs moyens et constitué un budget, ce qui a permis la création d'un département «développement durable et intégration dans les territoires ». Mais pour M. Ahadjira Salifou, responsable en charge de ce volet, «les sociétés minières ont toujours répondu aux sollicitations des populations ». Sur la base des conventions établies au sein de ce cadre, les communes des

départements d'Arlit ont reçu en appui au projet de développement local trois cents millions (300 000 000) de FCFA en 2006, quatre cent cinquante millions (450 000 000) en 2007 et, en 2008 et 2009, des financements de cinq cents millions (500 000 000) de francs CFA par an. Ces financements, précise M. Ahadjira Salifou, s'inscrivent dans la ligne de la Stratégie de réduction de la pauvreté.

D'autres structures d'Areva, basées en France, financent également des projets qui leur sont soumis, explique-t-il. C'est dans ce cadre que s'inscrivent les appuis de la fondation Areva à la bibliothèque de la commune urbaine d'Arlit pour un montant de cent soixante dix-huit millions (178 000 000) de FCFA, l'électrification de quatre quartiers d'Arlit et d'Akokan pour un montant de cent soixante quatre millions (164 000 000) de FCFA, un appui pour la mise en place des structure de micro finance pour un montant de quarante-quatre millions (44 000 000) de FCFA, des bourses d'études en partenariat avec des écoles nigériennes, des appuis dans le domaine





de la santé et de l'assainissement. Au total, le fonds d'appui à l'initiative local a contribué, entre 2006 et 2008, au financement des infrastructures scolaires et sanitaires et leur équipement en matériel et en médicaments, ainsi qu'à un soutien aux activités génératrices de revenus, au sport et à la culture, pour un montant total de un milliard deux cents millions (1 200 000 000) de francs CFA. Le financement qui fait l'actualité au mois d'août dernier est celui des travaux de bitumage sur près de 13 kilomètres dans la ville d'Arlit pour un montant de deux milliards neuf – cents millions (2 900 000 000) de francs CFA.

Ces travaux devront enfin donner à la commune urbaine d'Arlit le visage d'une ville digne de ce nom. Attendues depuis très longtemps, ces actions n'ont été réalisées qu'après la lutte menée par la société civile. "C'est vrai, la société civile est pour beaucoup dans l'évolution de la situation", affirme le chargé du "développement durable et intégration dans les territoires d'Areva", M. Ahadjira Salifou. "Dans tous les cas, les choses devraient évoluer de tous les côtés. Le monde est devenu aujourd'hui comme un village. Ce qui se passe ailleurs est tout de suite connu ici. Les revendications qui ont été posées ailleurs devraient se poser ici. Et les réponses données là, inspirent également les mêmes démarches dans une autre partie du monde", estime M. Ahadjira Salifou. Une autre raison, explique-t-il, qui a présidé au financement des actions au bénéfice des populations locales, est le contexte de décentralisation. "Le contexte de la décentralisation nous impose cette nouvelle démarche. Les jeunes communes qui n'ont presque rien ont besoin d'appui pour financer leur plan de développement", justifie-t-il.

"Maintenant, ce sont des approches projets, et non plus comme par le passé où les aides allaient souvent à des individus. Ce n'est jamais trop tard pour bien faire", estime le chargé du développement durable et intégration dans les territoires d'Areva. L'autre aspect de la lutte de la société civile porte sur le volet santé de la population et surtout sur la question de la présence, dans la ville d'Arlit, des déchets radioactifs liés aux matériaux provenant des usines.

"Aujourd'hui, la question des déchets radioactifs n'est plus taboue. Nous avons conclu un pacte quant à la nécessité de sécuriser la population", souligne M. Abdrahmane Maouli. Dans ce sens, explique-t-il des spécialistes procèdent à l'évaluation du degré de la radioactivité dans la ville. Une démarche qui a déjà permis, selon cet acteur de la société civile, de découvrir des matériaux souillés au niveau d'une maison. D'ores et déjà, le recasement du propriétaire de la maison a été pris en charge par Areva. Un observatoire de la santé a été également mis en place pour suivre la santé des anciens agents et autres travailleurs souffrant de maladies professionnelles. Mais à ce sujet, la société civile critique la procédure, en mettant en doute la neutralité du médecin qui, selon M. Abadrahmane Maouli, était déjà un employé d'Areva.

Malgré les acquis obtenus, la société civile n'entend pas faiblir dans sa lutte. Dans sa ligne de mire, toutes les sociétés qui mènent des activités dans le département d'Arlit. "Notre lutte ne vise pas seulement Areva qui exploite les gisements d'uranium à Arlit et bientôt à Imouraren. Les autres sociétés comme Goviex, ou même la Satom, sont aussi concernées, car d'une manière ou

d'une autre, leurs activités ont des impacts sur les populations", martèle M. Rhamar Illatou.

Mais maintenant, les représentants de la société civile n'occupent plus la rue pour se faire entendre. Leurs préoccupations sont discutées au sein du cadre de concertation, une structure qui regroupe, en plus des représentants de la société civile, ceux des autorités locales et d'Areva, et qui se réunit régulièrement.

#### Exploitation de l'uranium

Depuis 1968, 10 gisements d'uranium ont été exploités à Arlit (Ariège, Artois, Arlette, Tamou, Taza, Tagriza, Tamgak, Akola, Akouta et Afasto3). Actuellement, trois mines d'uranium (Arlit, Taza et Akouta) sont exploitées par des filiales de la société française Areva NC (du groupe Areva)<sup>4</sup>, certaines sont exploitées à ciel ouvert (les mines de Somaïr) et d'autres par travaux souterrains (la mine de Cominak). Elles représentent un tiers des besoins en uranium des centrales nucléaires françaises<sup>5</sup>.

La concession est de 375 km<sup>2</sup> environ, à 250 km d'Agadez, 200 km de la frontière algérienne, dans le département d'Arlit, région d'Agadez, entre le 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> parallèles Nord, et 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> Est. Les villes d'Arlit et Akokan, qui se jouxtent, ont été créées par les compagnies minières

En 2006, près de 100 000 tonnes d'uranium avaient été extraites des mines d'uranium d'Arlit et exportées vers la France par le port autonome de Cotonou (Bénin). Dans les années 1980, 40 % de la production mondiale en provenait et l'uranium représentait 90 % du montant des exportations du Niger.

De nos jours, l'exploitant subit la baisse des cours de l'uranium et a réduit ses effectifs à 700 employés. Les impacts sanitaires et environne-

mentaux de l'exploitation ont été dénoncés par des militants et diverses ONG. Areva NC a notamment été critiquée pour les conditions d'exploitation du gisement et ses conséquences sanitaires et écologiques<sup>6</sup>.

En septembre 2002, des renseignements provenant des services secrets occidentaux ont dénoncé la fourniture d'uranium d'Arlit à l'Irak. Bien que depuis lors démentis, ils ont été utilisés par les autorités américaines et anglaises pour accuser Saddam Hussein de développer des armes de destruction massive et justifier la deuxième guerre du Golfe en mars 2003<sup>7</sup>. Le 28 janvier 2003, lors de son discours sur l'état de l'Union, le président Bush fait référence au Niger pour défendre son plan de renversement du gouvernement de Saddam Hussein. Après la guerre, en 2005, des révélations sur ces mensonges d'État ont conduit au scandale du Niger gate et à l'Affaire Plame-Wilson.

#### Transport et communication

La ville d'Arlit possède un aéroport (code IATA RLT).

Elle est traversée par un grand axe nord-sud : la N25 Algérie-Agadez-Tahoua (la route de l'uranium ou la RTA) construite dans les années 1980 pour une durée de vie de 20 ans, elle a aujourd'hui 37 ans et est dans un état de dégradation très avancé.

#### Administration

Arlit dans la région d'Agadez, est un département avec un préfet à sa tête et une superficie de 216 774 km<sup>2</sup>, son chef-lieu est la ville d'Arlit.

L'administration publique de la commune urbaine d'Arlit est composé d'un conseil municipal (Maires, deux adjoints, des 15conseillers municipaux).

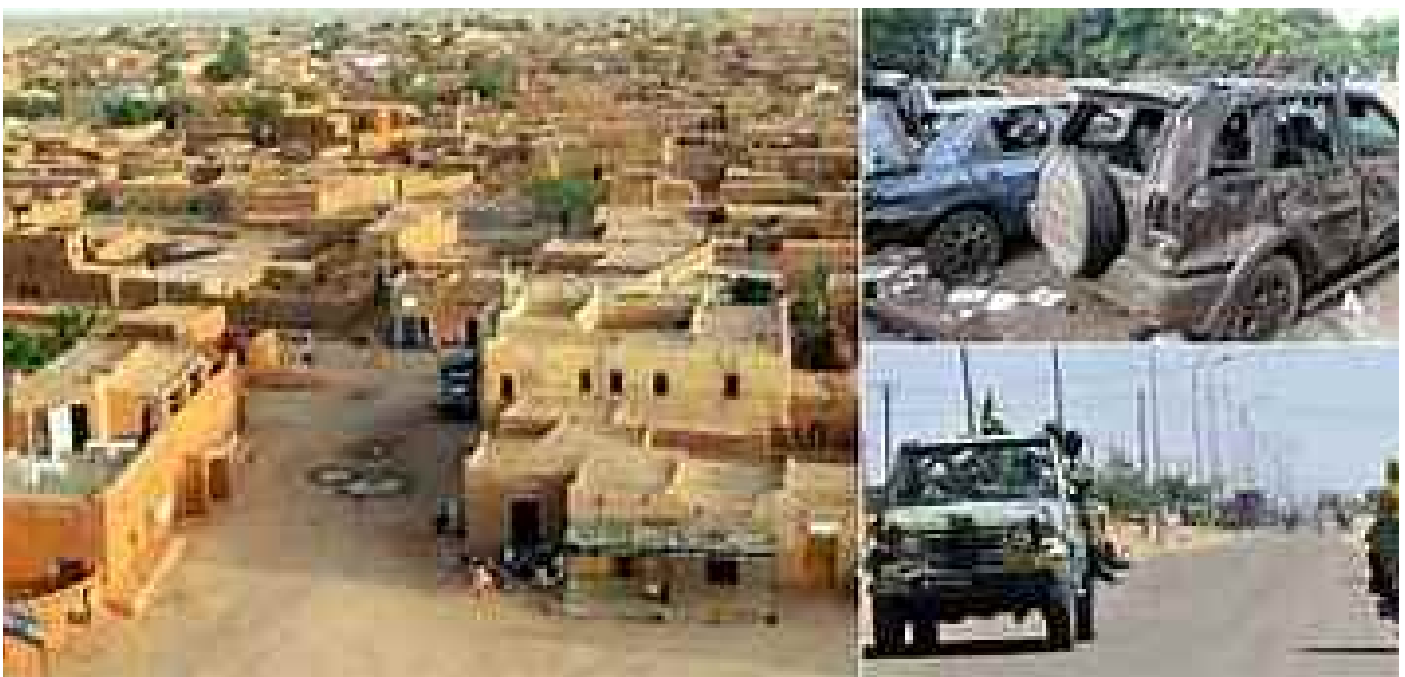
La chefferie traditionnelle d'Arlit commune : Elle est composée de deux villages, le village d'Arlit et le village d'Akokan :

- Le village d'Arlit a été créé dans les années 1970, Elh Ibrahim chef de groupement avait désigné Monsieur Sanda Mayaki (haoussa originaire de Maradi) comme étant son représentant auprès de l'administration publique d'Arlit et s'est ainsi que Sanda Mayaki devient finalement le chef de village d'Arlit sous

le nom de Sanda Maigari Mayaki, aujourd'hui après la mort de Sanda Maigari Mayaki, son fils Harouna Sanda Mayaki lui succède.

- Le village d'Akokan créé suite à l'ouverture de la mine de la COMINAK, Le chef de groupement Elh Ibrahim désigne Monsieur Kan-gaye (originaire du Zarmaganda) comme chef de village, il le restera jusqu'à sa mort dans les années 1995 ou Monsieur Jalla ou JALAWI (touareg d'Agadez) lui succède après des élections organisée par le Préfet d'alors Monsieur Abadé Abouba (Ministre d'Etat actuellement). Après le décès de M. Jalla l'intérim est assuré par ses enfants aujourd'hui.

Les deux villages d'Arlit sont composés d'une vingtaine de quartiers avec des chefs de quartiers soient élus soient désignés par la mairie.



# LES SITES MÉDIÉVAUX DE L'AYAR EN DANGER (IGHAZER AÏR - NIGER)



En reprenant les cartes établies dans divers travaux de recherche des 40 dernières années à travers leur géo-référencement sur les images satellites actuelles, on constate que les sites archéologiques médiévaux de l'Air et de l'Ighazer sont tous sous pression anthropique et/ou environnementale et pour certains, la fin de toutes études scientifiques ultérieures très proches. Bien entendu, la richesse minière de la zone (uranium, cuivre, étain, pierre semi-précieuse, etc.) et la situation géopolitique au sahel n'égaye pas le tableau qui est ici proposé, synthétisant les impacts et potentialités des 4 sites étudiés, Maranda, Takedda, Anisaman et Assodé.

## Introduction

Les montagnes de l'Air et la plaine de l'Ighazer sont un carrefour important de l'histoire des hommes entre Afrique maghrébine et Afrique soudanaise. En témoigne sa capitale, Agadez, grande étape du commerce transsaharien. La zone est un carrefour historique où se rejoignent des berbères venus de l'ouest se heurtant aux contreforts de l'Air, ceux venus du nord-nord-est à la suite des poussées arabes

et les populations soudanaises du sud entre Bornou et boucle du Niger.

Le sultanat de l'Ayar<sup>1</sup> est une entité politique actuelle qui trouve ses origines dans l'histoire des 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> siècles. Il ne correspond pas seulement aux montagnes qui portent son nom, mais englobe aussi toute la plaine de l'Ighazer, la Tamesna ou Talak au nord de cette plaine et la Tadarast ou Tadress au sud des falaises de Tiguidit. Cette géographie reflète même l'histoire d'avant le Sultanat de l'Ayar, les royaumes de Maranda et de Tigidda n'ayant toutefois régné que partiellement sur l'Air, essentiellement sur ses piémonts.

La plaine de l'Ighazer et les montagnes de l'Air renferment un ensemble de sites médiévaux dont les plus importants, en dehors des villes d'Agadez et d'In-gall, sont Assodé, Takedda, Maranda et Anisaman. La chronologie de ces sites est établie : Maranda fut la capitale du royaume du même nom entre les 8<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> siècles. Takedda fut la capitale du royaume de Tigidda à partir du 11<sup>e</sup> siècle, détruite par l'avènement du sultanat d'Agadez au début du 16<sup>e</sup> siècle. Anisaman fut un centre religieux réputé à partir du 12<sup>e</sup> siècle jusqu'au 17<sup>e</sup> siècle, et Assodé fut la capitale recluse de l'Air et des Kel Owey à partir du 13<sup>e</sup> siècle jusqu'à la révolte de Kaocen en 1917.

## Méthodologie

En utilisant le Système d'Information Géographique libre et gratuit QGIS, nous avons deux possibilités pour géo-référencer des cartes, schéma ou croquis. L'une simple utilise une extension de QGIS permettant de redimensionner une image directement en superposition des images satellites. L'autre plus mathématique utilise le géo-référencement en définissant des points de repères identiques sur les deux supports que sont la carte à géo-référencer et le support d'image satellite.

Dans les 2 cas nous utilisons des images numérisées à 300 dpi, ce qui donne un rapport « qualité de l'image / poids » satisfaisant pour les traitements à venir. Le fond blanc de l'image est ensuite rendu transparent pour ne garder que les éléments dessinés. La première méthode utilise l'extension « Freehand raster georeferencer » qui après importation de l'image ou raster permet de caler cette dernière en faisant varier sa taille en longueur et largeur, en la faisant également pivoter sur elle-même. D'utilisation très simple cet outil est très efficace pour



arriver à un résultat rapide surtout si l'image de base est issue d'une photographie aérienne.

La deuxième méthode, plus pointilleuse, va permettre après un traitement mathématique de déformer l'image dans toutes les directions, ce qui lui donnera une précision meilleure. Pour cela il suffit d'utiliser le « Géoréférenceur Gdal » de QGIS. Après importation de l'image, il faut créer des points de repères identiques entre cette image et l'image satellite. Plus vous serez précis et plus les points seront bien répartis sur toute l'image, meilleure en sera la précision. Le géoréférenceur utilise ensuite diverses méthodes au choix dans les paramètres de transformation. Nous ne détaillerons pas ces transformations que l'on trouvera dans la documentation de QGIS.

Les sites

- Maranda

Maranda ou Marandet en Tamacheq est connu surtout pour ses milliers de creusets qui abondent le long de l'oued principal, qui servirent à purifier le cuivre et découvert par le Lieutenant Prautois en 1952. Le site a été visité par Mauny 1961, Lhote 1972 et Grébénart 1985 qui l'étudia précisément.

Récemment une équipe autour de Sonja Magnavita repris quelques recherches, mais la situation géopolitique ne permis pas de les poursuivre.

On constate aisément que les sites réinventoriés par l'équipe de Sonja Magnavita sont menacés par 2 causes. Les construction tout d'abord, qui encadrent les sites du dispensaire jusqu'au maison d'habitation et qui menacent grandement les sépultures récentes et anciennes indispensables à la compréhension des populations vivant sur ce site depuis plus de 5 siècles. Ensuite le kori qui comme tout bon oued grignote année après années ses berges englobant d'autant les restes archéologiques de Maranda, et notamment ses milliers de creusets qui servirent à fondre le métal rouge.

- Azelik-Takedda

La Takedda décrite au 14<sup>e</sup> siècle par Ibn Battuta et en fait un ensemble de 5 éléments urbains, dont le village actuel d'Azelik fut jadis le centre névralgique. Il est situé sur une protubérance rocheuse émergent à peine de la plaine argileuse. Le programme archéologique d'urgence dans les année 80 permis d'en approcher la structuration sans toutefois y faire des fouilles précises.

Les principales sources artésiennes d'Azelik coulent encore, même si certaines n'exhaurent plus. De fait le site à de tout temps était utilisé et occupé par les hommes, en particulier lors de la saison de la Cure salée. Mais ces dernières années, depuis la création des mines d'Uranium sino-nigériennes en

2009, la population a fortement augmenté dans le village et les constructions avec. Même les installations industrielles n'ont jamais tenu compte de l'importance archéologique du site d'Azelik, effaçant à jamais plusieurs sites :

- Azelik Wan Birni, coincé entre le village et la ville industrielle fait face à une pression humaine importante qui a d'ores et déjà dû effacer et remanier une grande partie du site par les piétinements et autres véhicules. Même si ce site est sans doute un peu préservé car en partie est enfouie, des études ultérieures semblent bien compliquées à mener. Toutefois on ne distingue plus les ruines de la mosquée et de son minaret.

- le site de Tadracht est en grande partie arasé par les travaux miniers.

- la palmeraie et les jardins sont quand à eux piétinés à outrance par les troupeaux venant s'abreuver aux sources salées.

- enfin les cimetières et autres ateliers de travail du métal et de la pierre sont enfouis sous les constructions récentes.

- seuls les sites de Bangu Béri et In Zazan semblent encore préservés, mais au vu des cheminements et travaux autour de ces sites, pour combien de temps ?

Bien que l'on puisse comprendre le besoin d'un développement industriel pour le Niger et malgré le fait que tout le monde ait connaissance de l'importance de ce site dans la région suite notamment au Programme Archéologique d'Urgence mené dans les années 80, personne n'a travaillé pour préserver un temps soit peu le site, ni les industriels, ni les autorités locales et nationales.

- Anisaman

Anisaman est une petite cité du Piémont de l'Aïr, entre Agadez et Tchirozérine, aux confins des kori d'Anisaman et de Tchintaebizguine. Elle fut plus un centre religieux marqué par plusieurs aires de prières individuelles circulaires ou quadrangulaires que politique. Aucunes études n'a été entreprises sur ce site malgré son importance dans la transition entre le royaume de Tigidda et celui d'Agadez.

Le croquis semble avoir été fait à main levée et son calage est délicat voir impossible. Il n'est pas possible d'utiliser le géoréférenceur de QGIS car on ne dispose pas de suffisamment de point de repères certains. Le seul élément permettant un calage est l'échelle kilométrique qui au moins nous permet de dimensionner le croquis en longueur et largeur.

Ce qui intrigue au premier abord est la forme de la partie d'habitat en pierre qui diffère de celle que l'on peut observer avec les images satellites (en jaune). Sur le croquis cette forme est allongée alors

que sur les images satellites elle est plutôt ovoïde. Cela pourrait signifier qu'une partie de la zone d'habitat en pierre a disparu sous l'effet des remaniements imposés par le kori de Tchintaebizguine.

En outre les deux koris semblent aujourd'hui beaucoup plus larges que dans les années 80, multipliant ainsi les possibilités qu'ils ont pour divaguer. Le cimetière au nord de ce même site est toujours présent ce sont vraisemblablement des tombes de types islamiques dont certaines sont réunies en alvéoles.

Par contre la zone d'habitat en banco, sur la rive droite du kori Anisaman, semble avoir totalement disparue sous les divagations de ce dernier ainsi que sous la végétation.

Les espaces de prières circulaires et rectangulaires à l'est de la zone urbaine ne sont pas non plus observés, sans doute du fait de leurs tailles réduites.

Les tumulus dispersés et peu nombreux sur les plateaux rocheux sont observés.

Les chercheurs des années 80 n'ont pas repéré la mosquée dessinée 10 ans auparavant par Lhote, ce qui paraît étrange compte tenu qu'on l'observe très bien sur les images satellites et qu'elle est conforme au plan de Lhote. Ce dernier avait aussi évoqué une construction à l'écart pouvant être celle d'un palais de Sultanat. Cressier et Bernus en doute, mais il est possible que leur travaux aient oublié une construction à 2km au sud-est d'Anisaman qui ressemble également fortement à la description de Lhote.

- Assodé

« Assodé est une immense cité aujourd'hui désertée et en ruines. Couvrant une superficie de plus de 70 ha, elle est établie en rive droite du kori qui porte son nom, étirée au pied de collines peu élevées selon une orientation nord-ouest sud-est. C'est là que résidait encore au début du siècle l'Anastafidet, le chef élu des Touaregs de souche Kel Owey. »<sup>2</sup>

C'est le site le plus important en nombre d'habitation parce que le plus récent et sûrement le mieux préservé, du fait aussi de son accessibilité plus que difficile, en vue de se protéger des agressions extérieures. Les koris qui descendent des versants de la montagne ne semblent pas trop endommager la ville, où l'ensemble des éléments de la carte de 1972 sont toujours visibles. Elle n'a sans doute guère évolué depuis son abandon total au début du 20<sup>e</sup> siècle. Seuls les cimetières au sud et au nord de la ville sont les plus menacés du fait de leur proximité immédiate avec les koris.

Cet état de conservation est un avantage si toutefois les populations locales arrivent à édifier un plan d'étude et de sauvegarde du site, sans attendre une quelconque manne qui ne viendra jamais. Plus

que jamais il est important que les jeunes intellectuels et étudiants originaires des montagnes s'emparent de leur patrimoine pour que vivent leur culture.

En 2015, des travaux de reconnaissance ont été lancés par la commune rurale de Timia, en vue d'inscrire cette cité dans le patrimoine mondiale de l'UNESCO, mais sans suite à l'heure actuelle. Des petites rénovations étaient même prévues. Ceci va effectivement dans le sens d'une appropriation des autochtones de leurs origines et non plus seulement de chercheurs qui ne font que passer. Mais cette reconnaissance est de fait, par l'incorporation du site dans la Réserve naturelle de l'Air et du Ténéré qui elle est inscrite au patrimoine menacé de l'UNESCO pour sa faune et sa flore sauvage.

2 J.-P. Roset, « Assodé », in Asarakae – Aurès, Aix-en-Provence, Edisud (« Volumes », n°7), 1989, p. 998-1004.

Malheureusement ces classements, s'ils ont le mérite d'identifier des potentiels, ne garantissent en rien la sauvegarde de ces sites et monuments et des financements nécessaires à tout programmes actions efficaces.

Conclusion

La pression de l'environnement est forte en zone sahélienne, le vent, l'eau, les fortes chaleur dégradent irrémédiablement les sites. Mais l'eau est sans doute l'élément le plus accablant car venant par gros orage, remaniant sans vergogne les koris, délitant et emportant tout. Le temps pourtant n'a pas encore eu raison des ces vestiges de 500 ans et plus et il doit nous en rester pour avancer dans la connaissance de l'histoire de cette région du nord Niger.

la pression anthropique est également forte, insouciante par les population locales qui se sédentarisent souvent sur ces sites, inconsciente lorsque c'est l'industrie minière qui saccage.

Les multinationales minières qui saccagent l'environnement des vivants ne s'occupent pas plus de l'histoire des hommes qui ont foulés les roches qui les enrichissent. Pourtant disposant de ressource humaines, techniques et scientifiques à faire pâlir tout programme de recherche, il n'y a pas un endroit au monde où ces gens n'ont servit autre chose que le capital.

La situation géopolitique ne facilite pas la préservation de ce patrimoine, pire même elle en accentue la dégradation, l'actualité du moment nous le prouvant régulièrement. Elle ne permet pas non plus aux techniciens de notre Histoire de poursuivre ou d'engager de nouveaux travaux de prospection, d'étude, de fouille pour participer à cette sauvegarde et force est de constater que depuis le début

des années 90 aucun programme archéologique sérieux n'a été mis en oeuvre au nord Niger, si ce n'est les « missions sécurisées » de paléontologues, s'en retournant avec des containers remplis d'ossements préhistoriques !

Si la géopolitique locale a sa part dans la non sauvegarde des patrimoines archéologiques et historiques de la région, les chercheurs ont aussi la leur, ne créant que très rarement les conditions d'une appropriation locale de leur recherche, par la sensibilisation certes mais aussi et surtout par la formation de chercheurs autochtones qui aujourd'hui font cruellement défaut. Chaque programme de recherche devrait inclure de tels dispositifs, souvent réduits au minimum ils devraient être les fondements même d'un programme de recherche.

Tout ceci ne serait sans doute pas suffisant sans que les pouvoirs publics locaux ne consacrent une part de leur développement à la connaissance de leur histoire. Aujourd'hui le musée aux dinosaures d'Ingall est en ruine, faute d'entretien, faute de connaissance, faute de visiteurs. La ville d'Agadez, pourtant patrimoine mondiale de l'UNESCO, se cimente à tout va, adieu banco et ressources locales, adieu l'argent du ciment qui s'en va nourrir les multinationales. Son extension urbaine non maîtrisée, comme dans tant d'autres villes, dégrade à jamais l'histoire des Hommes.

**Lau Jary**



# Niger

## Arlit ou le cauchemar des migrants en transit



OIM, le faire semblant venir en aide aux migrants.

A quand la fin du silence complice... ? Nous alertons non à la discrimination sous toutes ses formes !

Un temps on pleurait les morts retrouvés dans le désert car ayant été délaissés par les passeurs qui devaient les acheminer à leur destination, aujourd'hui nous dénonçons non seulement l'aspect négatif du site où sont placés sinon entassés les migrants à Arlit mais aussi et surtout d'ailleurs les conditions de vie les plus horribles dont sont contraints ces migrants au sein des centres de transit...une prison disons-le, vu les pratiques qui s'y observent. Il faut retenir les centres d'accueil de ces migrants sont exclusivement interdits à toute personne étrangère qui souhaite s'entretenir avec les migrants afin de s'en quérir de leur mode de vie et cela, même pour la presse. Des conditions de vie inhumaines et déshumanisantes sont les mots qui qualifieraient les affres que subissent ces pauvres. Ces jeunes, partis à la recherche d'une vie meilleure et chassés par les pays qu'ils estiment redevables à eux, vivent le martyr dans leur chair.

Les agents chargés s'occuper d'eux les méprisent en leurs attestant un traitement peu reluisant. Les migrants quémandent couramment leur nourriture en ville car ils en manquent dans les centres et le peu qu'ils obtiennent il faudrait être rusé et marquer un vif air de bagarreur pour en bénéficier; les soins médicaux en manquement toujours, ils se contentent que de ce qui leur passe à la main ; l'hébergement c'est sauve qui peut, chacun se contente de ce qu'il possède au risque de dormir par terre et ça pendant des semaines jusqu'à ce que soient terminés les procédures administratives.

En tout cas les faits sont lisibles une fois dans la ville d'Arlit, en guise de preuve nous pouvons énumérer le phénomène de la mendicité qui va crescendo ; de voir les migrants dans toutes les rues et ruelles à chercher de quoi

manger, répétant presque tous les mêmes propos « pardon mon frère ; excuses-moi je peux avoir 100 francs pour manger s'il te plaît... ? On va ensemble tu me paies je mange, je t'assure je n'ai pas mangé depuis la ». Cette situation pathétique doit à mon sens interpeller toute la communauté, en premier l'organisation qui a la charge d'assister ceux-là, l'organisation internationale pour les migrations. Ces jeunes désœuvrés ne méritent pas un tel traitement ou la dignité de l'homme est mise à terre et ses droits lésés, piétinés. Certains migrants pensent que les souffrances qu'ils éprouvent à l'intérieur des centres sont



pires que les difficultés du trajet qu'ils pratiquent dont il est concevable de rencontrer des obstacles dans le désert où chacun fait sa loi, mais non d'endurer des bestialités dans les centres d'assistance où normalement toutes les précautions sont prises pour le séjour des migrants.

L'autre aspect qu'il faut évoquer c'est la situation géographique du centre de transit d'Arlit ; ce dernier est installé à l'intérieur de la maison des jeunes et de la culture (MJC), en plein centre de la ville. A ce niveau il faut noter quand même que la cohabitation avec les migrants est difficile, en tout cas non recommandé ; cela a des grandes conséquences. L'insécurité sévit dans les quartiers, les voisins clament qu'ils sont permanemment dérangés pendant les nuits par les migrants qui passent les nuits éveillés à faire du bruit sans cesse jusqu'au petit matin. La déperdition des cultures également est au rendez-vous car on constate des nouvelles modes qui ne sont pas nôtres... telles des coiffures peu commodes, des tenues vestimentaires qui exhibent les parties intimes de la personne, la consommation des stupéfiants et la prostitution. Ce qui est aussi grave il faut le décrier, c'est que l'arrivée des migrants ou leur propagation en ville si on peut le dire ainsi, c'est accueillir plusieurs maladies dont la dernière fut la rougeole qui nous est probablement transmise à travers cette même migration, quand on sait que le centre de transit doit se situer à une 15 de km de la ville.

Une situation scabreuse dont il faut sérieusement réfléchir et conséquemment agir pour la résoudre afin que cette cohabitation se déroule tant bien que mal.